

FORMULAIRE DE DEMANDE ET DE CONSENTEMENT DE CONFÉRENCE DE RÉOLUTION JUDICIAIRE EXÉCUTOIRE



RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA COUR

N° du dossier de la Cour : _____

N° du dossier du registraire : _____

Déposé à _____, au Nouveau-Brunswick, le
_____ 20____.

Greffière ou greffier de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-
Brunswick

Entre : _____
(Nom complet en lettres moulées)

Partie requérante/demanderesse

ET : _____
(Nom complet en lettres moulées)

Partie intimée/défenderesse

ET : _____
(Nom complet en lettres moulées)

Mis en cause (le cas échéant)

Je, _____ la partie requérante partie intimée autre :

Je, _____ la partie demanderesse partie défenderesse mis en cause

demande une conférence de résolution judiciaire exécutoire.

répons à une demande de conférence de résolution judiciaire exécutoire.

Je consens à la demande de conférence de résolution judiciaire exécutoire

Je rejette la demande de conférence de résolution judiciaire exécutoire parce que :

Veillez cocher la case qui correspond à la question à résoudre par l'intermédiaire de la conférence de résolution judiciaire exécutoire.

DIVISION DE LA FAMILLE	
<input type="checkbox"/>	Divorce
<input type="checkbox"/>	Temps parental ou contact
<input type="checkbox"/>	Responsabilité décisionnelle
<input type="checkbox"/>	Déménagement
<input type="checkbox"/>	Pension alimentaire pour enfants
<input type="checkbox"/>	Pension alimentaire pour conjoint/conjointe (marié(e) ou non)
<input type="checkbox"/>	Soutien parental (<i>pour les parents</i>) ou soutien aux personnes à charge (<i>pour la conjointe ou le conjoint de l'enfant d'une personne décédée</i>)
<input type="checkbox"/>	Partage des biens matrimoniaux
<input type="checkbox"/>	Partage des biens d'un couple en union de fait
<input type="checkbox"/>	Autre :

DIVISION DE PREMIÈRE INSTANCE*	
<input type="checkbox"/>	Litiges en matière d'emploi, y compris congédiement injustifié
<input type="checkbox"/>	Questions successorales, y compris interprétation d'un testament et révocation ou nomination d'un exécuteur testamentaire ou d'un administrateur d'une succession
<input type="checkbox"/>	Autre : (Veillez décrire la nature de l'affaire et les questions à trancher)

* Seules les affaires appropriées présentant des enjeux limités seront prises en considération pour des conférences de résolution judiciaire exécutoires. Les conférences de règlement traditionnelles demeurent une option pour les litiges de droit civil.

PRÉFÉRENCE DU JUGE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONFÉRENCE DE RÉOLUTION JUDICIAIRE EXÉCUTOIRE
Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick

Les parties peuvent demander à une ou un juge en particulier de mener la conférence de résolution judiciaire exécutoire. Le tribunal ne peut toutefois pas garantir que ce juge sera désigné. Veuillez dresser la liste des juges par ordre de préférence :

- 1.
- 2.
- 3.

CONSENTEMENT

En faisant la demande d'une conférence de résolution judiciaire exécutoire, les parties reconnaissent ce qui suit :

<input type="checkbox"/>	Je comprends le processus de conférence de résolution judiciaire exécutoire et j'ai lu l'information fournie par le tribunal.
<input type="checkbox"/>	J'ai opté pour la conférence de résolution judiciaire exécutoire plutôt que pour un procès afin de résoudre la ou les questions en suspens.
<input type="checkbox"/>	J'accepte d'être lié à la décision du juge prise lors de la conférence de résolution judiciaire exécutoire, si celui-ci détermine qu'il est approprié de prendre une décision sur la ou les questions.
<input type="checkbox"/>	Je comprends que le juge de la conférence de résolution judiciaire exécutoire aura la possibilité de déroger aux règles strictes de preuve, mais qu'il peut recevoir et utiliser l'information soumise au tribunal.
<input type="checkbox"/>	Je comprends que le juge de la conférence de résolution judiciaire exécutoire jouit des mêmes pouvoirs qu'un juge appelé lors d'un procès à statuer sur les questions de droit ou les faits relatifs à l'admission de la preuve ou à la résolution du ou des litiges.
<input type="checkbox"/>	Je comprends que je n'aurai pas le droit de faire trancher mon litige de façon définitive lors d'un procès.
<input type="checkbox"/>	Je comprends que la décision du juge de la conférence de résolution judiciaire exécutoire est exécutoire au même titre qu'une décision du tribunal.
<input type="checkbox"/>	Je comprends que je n'ai pas le droit de m'opposer au fait que le juge qui statue sur les questions non résolues a connaissance de discussions et d'offres de règlement ou a donné un avis sur les mêmes questions (malgré les règles 50.10 et 50.14).
<input type="checkbox"/>	Je comprends que le juge qui préside la conférence ne pourra pas être contraint de témoigner lors d'une procédure ultérieure et qu'il ne peut pas faire l'objet de poursuites en justice.
<input type="checkbox"/>	J'accepte de garder confidentielles toutes les communications et discussions du processus de conférence de résolution judiciaire exécutoire.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONFÉRENCE DE RÉOLUTION JUDICIAIRE EXÉCUTOIRE
Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick

<input type="checkbox"/>	Je comprends que ma participation à cette conférence de résolution judiciaire exécutoire est strictement volontaire et que je peux retirer mon consentement à la tenue de celle-ci à tout moment avant le début de la conférence. Cependant, le retrait de la procédure de conférence de résolution judiciaire exécutoire peut entraîner des conséquences financières.
<input type="checkbox"/>	Je comprends que je ne peux pas retirer mon consentement à participer à la conférence de résolution judiciaire exécutoire, une fois que la conférence a commencé, sans le consentement de toutes les autres parties ou l'autorisation du juge de la conférence de résolution judiciaire exécutoire.
<input type="checkbox"/>	Je comprends qu'en consentant à participer à une conférence de résolution judiciaire exécutoire, toute date de procès qui aurait pu être fixée auparavant sera retirée du rôle du tribunal dès la planification de la conférence de résolution judiciaire exécutoire. Si une partie retire son consentement à participer avant le début de la conférence de résolution judiciaire exécutoire, les dates de procès fixées antérieurement ne sont pas conservées et seront replanifiées dans le cours normal des procédures.
<input type="checkbox"/>	Je n'ai pas été contrainte ni menacée, ou contraint ni menacé, de quelque manière que ce soit d'accepter le processus de conférence de résolution judiciaire exécutoire et on ne m'a rien promis pour m'inciter à accepter.
<input type="checkbox"/>	Je comprends qu'à la discrétion du juge qui préside la conférence et à la demande des parties, toute décision rendue par le juge le sera oralement ou par écrit et sera inscrite au dossier du tribunal sous la forme d'une ordonnance du tribunal.
<input type="checkbox"/>	Je comprends que la tenue d'une conférence de résolution judiciaire exécutoire peut avoir une incidence sur mes droits de porter appel à la suite de cette conférence.
<p>Je, _____, avocat(e) ou avocat de _____ [nom de la partie] certifie que je lui ai expliqué le contenu du présent consentement à participer à une conférence de résolution judiciaire exécutoire dans cette affaire.</p> <p style="text-align: right;">_____ <i>Signature de l'avocat(e)</i></p>	

FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONFÉRENCE DE RÉOLUTION JUDICIAIRE EXÉCUTOIRE
Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick

FAIT à _____, le _____ 20 ____.

Signature

Signature de l'avocat(e)

(nom de la partie)

(nom de l'avocat(e))

J'ai lu la demande de conférence de résolution judiciaire exécutoire et j'accepte de présider la question. Une conférence téléphonique de gestion de cas sera organisée avec les avocats pour discuter du dossier le _____ à _____ par téléphone, et la conférence de résolution judiciaire exécutoire aura lieu le _____ [date et heure de l'audience].

FAIT le _____ 20 ____.

Juge
Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick